



SOCOTEC BELGIUM ASBL

## N= 1620

	Mr TOZO			
Rapport d'inspection - Install	lation électrique domest	ique BT / TB	T existant	te
N° de rapport : 2.	D t-21 f-i- dieve			
Demandeur: Certa Calland	a de la presenta	en file file.		
Personne sur place :	code EAN de l'installation :	, M.C.		
Adresse de la visite :	Vertical, J.	Con Je	MILLEN AND	S
Date de visite : 26/0/16. Date d'émission	26/06/1. Références	client:		
Référentiel reglementaire : RGIE art. U 2/1/4	Z/O DIS EL DETOGRATIONS	bis 🛘 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asb	I : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			A 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	1784
Tension d'utilisation :	Protection générale du branç	hement: J	A	0
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V	Nombre de tableaux :	nombre de circ	uits terminau	x: 7
Contrôles par examen visuel, tests et mesure	<u>s</u> :	V	-	
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
tribe man altern at technical per after the four-	to object of make accepted of		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		200 000 000 000	X	EDINE)
Etat du matériel électrique installé		X	91 7 90 010	P 5/89
Mesures de protection contre les contacts directs			Y	1100
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des		O shows down too	Attentio constitut	ent occasió
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		V		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X	AND CAUTE	EMOTOR
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			1	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		5 0 10 10 10 10 10	1	Part Coll
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		Settle Common By	-	V
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		V	and the second	1
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		10	er curtains	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		×	no il forcinti di	lotto l
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω  Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indi		is ideal de l'agent	COCOTECE	EL CILIM achi
Identification des appareils de mesure : repris Manquements / Notes :	e daris le dossier équipement ind	ividuei de i ageni	SOCOTECE	SELGIOW ASDI.
VOIR ANNEXQ				
***************************************				
	***************************************			
Conclusion:				
☐ L'installation électrique est conforme aux pre	scriptions du R.G.LE. Le procha	in contrôle péri	odique est à	effectuer 5
dans le délai prescrit par la réglementation e	n vigueur.			3
I 'installation électrique n'est pas conforme au	ux prescriptions du R.G.I.E. Une	visite complén	nentaire est à	anto de
exécuter par le même organisme après mise	en conformité au terme de	18 mois apres s	ignature de l'	acte de
vente.	diámentos de construcion. Un su	aman complé	ntaire est	ovácutor
Les résultats du contrôle ne permettent pas of par le même organisme en vue de compléter	le dossier.	amen sompleme	TIME CSL A	effectuer l acte de exécuter

Domenico SOCOTEC

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

Nom et visa du demandeur pour réception :



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 1575 23/15 66 26/65	
<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. □Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> </ul>	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : 5.7.8	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
<ul> <li>□ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.</li> <li>□ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).</li> <li>□ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.</li> <li>□ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :</li> </ul>	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  * Albaeuc de plan éléctrique de l'installable  * Albaeuc de Cechienneur de Terre * Prefixable	^
	RAP/S
material à poste fixe. Ve la melphote de	4P/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0609-V
problès non n'alors en accè sur 4	C-annex
part de mor de certaines précas.	ce BT01
	(fr)/060
	9-V1